

d é v e l o p p e m e n t c u l t u r e l



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Direction de
l'administration
générale

Département des
études et de la
prospectiv

Bulletin du Département des études et de la prospective,
2, rue Jean Lantier, 75001 Paris – ☎ 01 40 15 79 25 – 📠 01 40 15 79 99

Développement culturel est téléchargeable sur le serveur
du ministère de la Culture et de la Communication :

<http://www.culture.gouv.fr/dep>

N° 143 – février 2004

Transmettre une passion culturelle

Il est presque devenu banal d'affirmer que le désir de culture, son intensité et les formes qu'il prend, dépendent pour une large part des conditions de socialisation primaire des individus et que, par conséquent, les causes de son inégale distribution se situent, pour l'essentiel, au sein de l'espace familial. D'ailleurs, l'origine de la permanence des inégalités d'accès à la culture savante constatée dans les enquêtes sur les pratiques culturelles n'est-elle pas à rechercher dans l'efficacité des mécanismes de reproduction à l'œuvre dans la famille ?

Toutefois, si les activités culturelles peuvent, au même titre que le patrimoine économique, faire partie de l'héritage que les parents transmettent à leurs enfants, elles sont susceptibles aussi d'être découvertes en marge du milieu familial, voire en réaction contre lui : aller régulièrement au théâtre, jouer dans une fanfare, s'intéresser à l'art contemporain... peuvent être des manières de prolonger une histoire familiale ou de s'inscrire dans des appartenances héritées, mais cela peut être aussi le résultat d'une rencontre (celle d'un ami, d'un enseignant...) ou d'une démarche personnelle s'inscrivant en marge ou en réaction contre ces appartenances.

Aussi est-on tenté de considérer que l'intérêt pour la culture – notons bien qu'on pourrait dire la même chose à propos du sport, du bricolage ou de la pêche – relève pour l'essentiel de deux logiques : l'une se situe plutôt sur le registre de la reproduction, quand une passion permet de prolonger une tradition familiale ou locale et ainsi, d'affirmer ou de renforcer une appartenance héritée ; la seconde s'inscrit plutôt dans un registre de rupture ou d'arrachement à ces appartenances héritées, quand la passion traduit une volonté de s'en affranchir ou répond à une recherche de libération ou d'expression de soi.

Mesurer empiriquement l'importance relative de ces deux logiques exigerait de mener auprès des personnes les plus engagées dans la vie culturelle une vaste enquête sur les activités qu'elles ont investies, les conditions dans lesquelles elles les ont découvertes, le sens qu'elles leur attribuent, les motivations, influences ou prescriptions qu'elles avancent pour les expliquer... en fournissant en même temps les éléments nécessaires à la reconstitution de leur parcours biographique. Les résultats présentés ici, issus d'une enquête menée par l'Insee sur les transmissions familiales¹, sont loin de répondre à l'ensemble de ces exigences. Ils

1. Voir la présentation de l'enquête « Transmissions familiales » en encadré (p. 2).

n'en fournissent pas moins, à l'échelle de la population française, des éléments de cadrage sur les conditions de transmission des passions culturelles² dans le cadre familial, qui apportent un éclairage original sur les mécanismes de reproduction au principe de l'inégale distribution du désir de culture.

Cette enquête fournit en effet des indications sur les passions culturelles que les personnes interrogées ont reçues en tant qu'enfant et sur celles qu'elles ont transmises à leurs propres enfants en tant que père ou mère. Aussi offre-t-elle l'occasion, en adoptant successivement le point de vue des bénéficiaires – que nous appellerons les « héri-

tiers » – puis celui des « passeurs », avant de confronter les deux, de rendre compte de la transmission des passions culturelles sur deux générations. Combien de Français sont-ils concernés par ce phénomène ? Quelles sont les passions le plus souvent reçues en héritage dans le domaine de l'art et de la culture ? Quel rôle jouent les différents membres de la famille mais aussi les enseignants, les amis... dans leur transmission ? Quelle est la proportion de ceux qui transmettent une passion culturelle à leurs enfants après en avoir reçu une de leurs parents ? Telles sont les questions auxquelles ce numéro de Développement culturel apporte des éléments de réponse. ■

Enquête Insee « Transmissions familiales »

Les résultats présentés ici sont issus de l'enquête permanente sur les conditions de vie des ménages (Pcv) que mène régulièrement l'Insee, notamment de la partie variable réalisée en octobre 2000 qui portait sur le thème des transmissions familiales.

Le questionnaire de cette partie variable concernait toutes les formes de transmission réalisées dans le cadre familial (capital financier, patrimoine immobilier, aides diverses...). Elle comportait notamment un volet sur les pratiques culturelles et les valeurs : plusieurs questions étaient posées aux 5 299 individus qui constituaient l'échantillon représentatif des Français de 14 ans et plus sur les loisirs qu'ils avaient pratiqués pendant leur enfance et sur l'existence d'une éventuelle passion qu'ils auraient reçue en héritage. Puis, un module spécifique s'adressait aux parents où figurait une question à propos d'une éventuelle passion transmise à un de leurs enfants (dans le cas où l'enfant sélectionné avait plus de 18 ans) ou qu'ils souhaitaient lui transmettre (dans le cas où l'enfant était plus jeune).

La formulation exacte des trois questions dont nous présentons ici les résultats était la suivante :

- « Quand vous étiez enfant, quelqu'un de votre entourage vous a-t-il fait découvrir une activité qui a compté dans votre vie, une passion ? » (posée à tous) ;
- « Y a-t-il une activité que vous aimez particulièrement, une passion, que vous avez transmise à... ? » (posée aux parents dont l'enfant sélectionné avait 18 ans ou plus) ;
- « Y a-t-il une activité que vous aimez particulièrement, une passion, que vous aimeriez transmettre à... ? » (posée aux parents dont l'enfant sélectionné* avait moins de 18 ans).

* Quand la personne interrogée avait plusieurs enfants, l'un d'eux était choisi de manière aléatoire.

2. On utilise tout au long du texte le terme de « passion » par souci de simplification, sans ignorer la faiblesse de son assise théorique ni les difficultés que soulève son usage. À ce propos, on peut consulter notamment : Philippe MOATI, « La filière du roman : de la passion à la rationalité marchande », *Cahiers de l'économie du livre*, n° 7, mars 1992. Antoine HENNION, *La passion musicale*, Paris, Métailié, 1993. Christian BROMBERGER (sous la dir. de), *Les passions ordinaires*, Paris, Bayard, 1998.

Recevoir une passion en héritage

Près d'un Français sur trois (30 %) déclare avoir reçu de son entourage, au cours de l'enfance, une activité de loisirs ou une passion en héritage : dans 9 % des cas, l'activité concernée relève du domaine culturel, dans 21 % des cas d'autres domaines du temps libre (dont 7 % pour le sport et 7 % pour des activités de loisirs domestiques tels le bricolage, le jardinage ou la couture).

Le terme « musique » est celui qui est le plus souvent cité devant ceux de couture, tricot, lecture et pêche, mais les réponses sont extrêmement diversifiées, puisque plus de 400 mots ou expressions ont été recensés, les personnes interrogées désignant avec plus ou moins de détails l'objet de leur passion : ainsi certains répondent simplement « la musique », tandis que d'autres évoquent « l'amour de la musique », un genre musical précis, un instrument... Cette grande dispersion des réponses rendant nécessaire une catégorisation des activités citées, celles relevant du domaine de l'art et de la culture ont été regroupées en cinq postes : la musique qui concerne un tiers des passions culturelles reçues (32 %), la lecture (23 %), les arts plastiques (19 %), le spectacle vivant qui concerne la danse et dans une moindre mesure le théâtre (15 %), enfin un dernier groupe plus hétérogène comprenant les loisirs scientifiques et techniques, l'apprentissage des langues

étrangères, les usages de la micro-informatique... que nous avons désigné sous le terme de « connaissances » (12 %).

Plus de la moitié des passions culturelles sont transmises par les parents

Plus de 50 % des personnes qui ont reçu une passion culturelle (54 %) l'ont reçue de leur père ou de leur mère, ce qui place la culture sur ce point sensiblement au même niveau que la plupart des autres activités de loisirs, tels le bricolage, le jardinage, la couture, la chasse ou la pêche, et légèrement au-dessus du sport, où l'influence des amis et des voisins est sensiblement plus importante. C'est dans le domaine de la lecture (65 %) et de la musique (57 %) que l'influence des parents s'exerce avec le plus de force et dans celui du spectacle vivant qu'elle est le moins prégnante (45 %), surtout parce que celle des voisins et amis est plus forte (18 % des passions ont été transmises par leur intermédiaire dans le domaine du spectacle vivant contre 7 % dans celui de la lecture par exemple).

Ces résultats confirment l'importance souvent déterminante du contexte familial sur la transmission des passions culturelles, surtout si l'on prend en compte le fait que les frères et les sœurs arrivent en deuxième position des « passeurs » (17 %) et les grands-parents en cinquième (7 %), après les voisins et les amis (11 %) et les enseignants (8 %, pourcentage légère-

ment supérieur à celui obtenu dans le cas des activités non culturelles). Au total, si on tient compte de l'influence de tous les membres de la famille, on constate que seulement une personne sur cinq a reçu une passion d'une personne extérieure au cercle familial dans le domaine culturel, comme d'ailleurs dans beaucoup d'autres cas, qu'il s'agisse du sport, du bricolage, de la pêche ou de la chasse³.

Recevoir une passion culturelle est de plus en plus fréquent

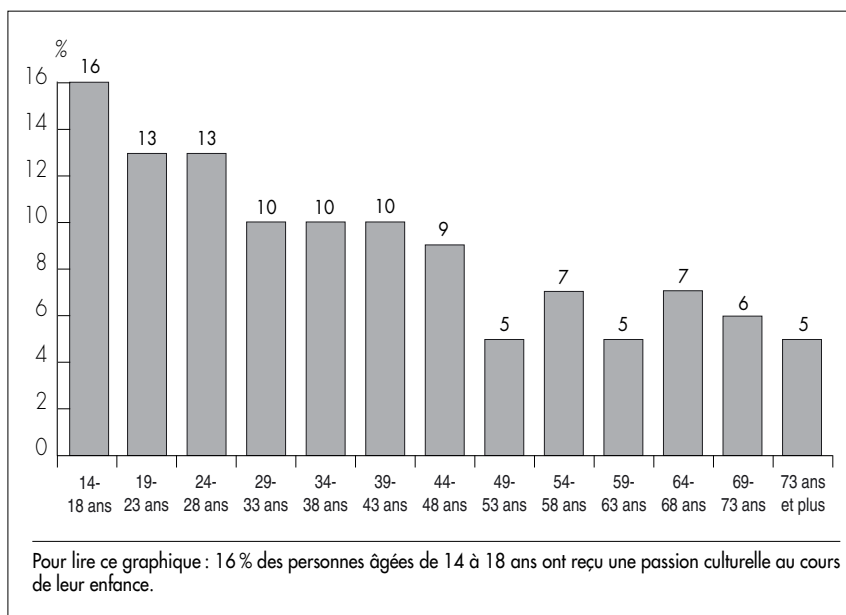
La proportion de personnes ayant reçu une passion culturelle augmente régulièrement à mesure que l'âge des personnes interrogées diminue (voir graphique 1, p. 4). On peut être tenté d'interpréter cette progression par les effets de l'avancée en âge sur la mémoire : tout le monde en vieillissant aurait tendance à oublier une partie des faits remontant à l'enfance ou à l'adolescence, si bien que les personnes les plus âgées de l'échantillon auraient omis de citer une partie des passions reçues de leurs parents, et ce d'autant plus facilement qu'elles pouvaient très bien, au moment de l'enquête, les avoir abandonnées depuis de longues années.

Si l'existence d'un tel phénomène est difficilement contestable, il paraît cependant difficile de le rendre seul responsable de la hausse constatée, tant celle-ci apparaît spectaculaire, surtout en regard de la hausse relative aux passions non culturelles⁴ : les personnes les plus

3. Précisons que le contexte général de l'enquête – qui portait précisément sur les transmissions familiales – ainsi que la formulation de la question relative aux passions, où la notion « d'entourage » pouvait être comprise dans un sens restreint, c'est-à-dire limité à la famille nucléaire, a probablement eu pour effet de majorer l'influence de la sphère familiale.

4. Si on compare les résultats des 60 ans et plus et ceux des 14-28 ans, la proportion des personnes ayant reçu une passion a été multipliée par 2,3 dans le cas des passions culturelles (14 % contre 6 %) et par 1,6 dans celui des passions non culturelles (28 % contre 17 %).

Graphique 1 – Recevoir une passion culturelle et génération



Source : Insee (Transmissions familiales)/Dep

jeunes de l'échantillon sont, en effet, trois fois plus nombreuses à avoir reçu une passion culturelle que les personnes nées avant-guerre, avec deux décrochages sensibles, le premier au niveau de celles qui sont nées dans les années 1950 et le second au niveau de celles qui ont vu le jour dans les années 1970-1980.

Une analyse plus précise de la progression spectaculaire de la transmission des passions culturelles – si on s'en tient toujours aux réponses de ceux qui ont reçu ces passions, les « héritiers » – indique que les cinq domaines culturels regroupant les activités citées ont progressé mais à des rythmes différents : la lecture et les arts plastiques faiblement, les activités regroupées dans le poste « connaissances » un peu plus nettement, le spectacle vivant et surtout la musique de manière beaucoup plus spectaculaire. On notera à ce pro-

pos que la musique est surtout citée par les plus jeunes de l'échantillon – les 14-28 ans – au détriment probablement de la lecture, sans qu'on puisse savoir si celle-ci a moins souvent fait l'objet d'une transmission ces dernières décennies, ou si la passion pour elle se (re)découvre ou s'avoue plus facilement une fois parvenu à l'âge adulte, notamment dans le cas des hommes.

La transmission d'une passion culturelle présente un caractère sexué dans toutes les générations : les femmes sont plus nombreuses que les hommes à avoir reçu une passion dans le domaine de la lecture – ceci est particulièrement vrai pour les 14-28 ans – ainsi que dans ceux du spectacle vivant et des arts plastiques, tandis que les passions regroupées dans le poste « connaissances » sont plutôt masculines dans toutes les générations ; les passions qui relèvent du domaine musical apparaissent de ce point de

vue plus équilibrées : plutôt féminines dans les générations anciennes, elles se sont masculinisées chez les moins de 45 ans, probablement en rapport avec la montée des musiques amplifiées.

Soulignons que si le contenu des passions reçues en héritage a évolué au fil du temps, il semble que ce ne soit pas le cas pour les personnes à l'origine de la transmission : le rôle des parents est prépondérant dans toutes les générations, et l'importance relative des autres « passeurs » a connu peu de modifications. Tout au plus, peut-on noter que l'influence des enseignants semble en recul : à l'origine de 11 % des passions culturelles chez les 60 ans et plus, ils ne le sont plus que de 5 % chez les 14-28 ans.

Imprégnation, apprentissage précoce, valeur de l'exemple...

L'analyse des résultats triés selon les variables sociodémographiques usuelles met en évidence des écarts qui rappellent ceux de la sociographie des pratiques culturelles : le fait d'avoir reçu une passion culturelle est plutôt le fait des jeunes – nous venons de le voir –, des femmes, des personnes célibataires ou divorcées ; il a aussi tendance à augmenter avec le niveau de diplôme (encore qu'on note un léger recul chez les diplômés de troisième cycle) et avec le degré d'urbanisation, ce qui fait qu'il se retrouve prioritairement dans les milieux des cadres supérieurs et des professions intermédiaires⁵. Ces tendances générales se retrouvent dans les cinq domaines culturels

5. Précisons qu'à l'échelle de la population française, le profil des personnes ayant reçu une passion culturelle n'est pas fondamentalement différent de celui des personnes ayant reçu une passion non culturelle, même si l'effet « diplôme » et l'effet « région parisienne » sont dans ce cas moins accentués.

distingués, à quelques nuances près : le caractère féminin est par exemple plus marqué dans celui de la lecture et du spectacle vivant, où par ailleurs l'effet lié au niveau de diplôme est moins sensible.

Sans surprise aussi, on constate que le fait d'avoir reçu une passion culturelle est corrélé avec la fréquentation des équipements culturels et les activités pratiquées en amateur pendant l'enfance⁶ : être allé par exemple régulièrement au théâtre ou avoir fait de la musique ou de la danse multiplie par deux ou trois, selon les domaines, les chances de recevoir une passion culturelle. De même, la corrélation avec le degré d'engagement des parents dans la vie culturelle est manifeste : bien entendu, avoir des parents lisant régulièrement des livres ou fréquentant les équipements culturels augmente les chances, toutes choses égales par ailleurs, de recevoir en héritage une passion culturelle.

Ainsi, trois séries de facteurs, fortement corrélés et par conséquent difficiles à isoler les uns des autres, définissent un contexte particulièrement favorable à la transmission des passions culturelles. Les premiers tiennent aux effets d'imprégnation liés aux conditions générales de socialisation : le fait de vivre dans un milieu socioculturel favorisé crée une proximité, plus ou moins grande selon les cas, avec le monde de l'art et de la culture qui rend en général plus réceptif aux sollicitations ou opportunités qui peuvent se présenter dans ce do-

maine, même quand elles concernent des activités non pratiquées dans l'espace familial. Interviennent par ailleurs, souvent de manière corrélative, les effets liés à l'apprentissage précoce : le fait d'avoir l'occasion de découvrir des activités culturelles pendant l'enfance (en famille, mais aussi lors de sorties scolaires, dans des centres de vacances...) augmente bien entendu les chances de découvrir une passion ou de rencontrer une personne qui saura la faire naître ; enfin, la transmission d'une passion culturelle peut s'enraciner dans la valeur de l'exemple, même quand l'activité concernée n'a pas été pratiquée au cours de l'enfance : le fait que le père ou la mère, une sœur, un frère ou un autre membre de la famille pratique régulièrement une activité peut permettre la découverte d'une passion pour cette activité à l'âge adulte, au moment où la personne concernée parvient à une phase du cycle de vie en phase avec l'activité : ainsi par exemple, une personne ayant privilégié à un certain moment de sa vie le sport ou les voyages pourra découvrir, après un mariage ou la naissance d'un enfant, une passion pour une activité culturelle dont ses parents étaient familiers.

Ces trois séries d'effets peuvent se cumuler, dans le cas par exemple d'un enfant de milieu favorisé qui, à la suite de ses parents, joue d'un instrument de musique, fait de la danse ou lit des romans. Mais, en réalité, les trois conditions sont assez rarement réunies à l'échelle de la population française, et dans

la plupart des cas, seulement un ou deux de ces effets sont à l'œuvre. De plus, l'efficacité de chacun des éléments dépend bien entendu de tous les autres qui interviennent dans les processus de transmission intergénérationnelle, comme la taille de la fratrie ou de la place qu'on y occupe. Ainsi, le fait d'être en position intermédiaire au sein de la fratrie par exemple apparaît comme un élément défavorable, puisque 7 % des enfants qui se trouvaient dans cette position ont reçu une passion culturelle contre 10 % des aînés et 9 % des derniers.

Par ailleurs, il est certain que la portée réelle de ces trois séries de facteurs dépend des valeurs qui sont affirmées dans le cadre familial, de la manière dont elles s'expriment... bref, du « style » de famille.

... et « style » de famille⁷

Les résultats indiquent que le fait d'avoir reçu une passion culturelle est associé à l'intérêt que les parents portaient aux études et au parcours scolaire de leur enfant, ce qui ne constitue pas à proprement parler une surprise car on sait qu'une telle attitude est assez largement liée au milieu socioculturel. De même, les personnes ayant reçu une passion culturelle sont plus nombreuses à être issues d'une famille où les discussions étaient nombreuses, où on parlait de l'actualité, de l'école, du travail des parents... Elles sont également plus nombreuses dans les familles où les conflits et les problèmes

6. Sur ce point, voir « Les pratiques culturelles : le rôle des habitudes prises dans l'enfance », *Insee Première*, février 2003.

7. On a construit quatre indicateurs synthétiques pour tenter d'apprécier le « style » de la famille d'origine : un sur le degré d'investissement des parents à l'égard du travail scolaire de leur enfant, un sur la diversité des sujets de discussion au sein de la famille, un sur l'existence de conflits (sur la politique, les choix de vie...) et un dernier sur l'existence de problèmes (chômage, décès, violence...).

étaient les plus fréquents : avoir vécu son enfance dans un cercle familial où l'on s'opposait à propos de politique, de religion ou de choix de vie et/ou où l'on connaissait des difficultés est globalement corrélé à la transmission d'une passion culturelle. Ceci se vérifie notamment dans le cas du spectacle vivant et des arts plastiques, moins dans celui de la lecture où la transmission apparaît plus liée à la diversité des discussions avec les parents et dans une moindre mesure à l'attention que ces derniers portaient à la réussite scolaire de leurs enfants. La liaison entre les passions reçues dans le domaine musical et le « style » de famille est plus difficile à saisir, probablement en raison de la grande diversité des genres musicaux concernés depuis la diffusion massive des musiques amplifiées.

Enfin, soulignons que le fait d'avoir reçu une passion culturelle est assez fortement lié à la transmission d'éléments de patrimoine économique (logement, bien professionnel, valeurs mobilières...) : plus les personnes ont reçu en héritage des biens de ce type, plus elles déclarent avoir reçu une passion culturelle.

Transmettre une passion

Passons sur l'autre versant de la transmission, côté « passeurs », pour analyser les réponses des parents relatives aux passions qu'ils ont transmises à leurs enfants.

La question était posée de manière différente selon l'âge de l'enfant

concerné⁸ : dans le cas où celui-ci avait dépassé 18 ans, on demandait au père ou à la mère si il (ou elle) estimait lui avoir transmis une passion, et dans le cas où il était plus jeune, si il (ou elle) aimerait lui en transmettre une.

Transmettre ou envie de transmettre ?

Les réponses sont sensiblement différentes selon le groupe concerné : pour le premier groupe (celui des parents ayant un enfant de plus de 18 ans), 15 % ont répondu positivement à la question posée ; pour le second (celui des parents dont l'enfant n'avait pas atteint 18 ans), le chiffre se situe à 23 %. Comment interpréter cet écart ? Doit-on considérer que les réponses sont difficilement comparables puisqu'elles portent dans le premier cas sur un fait (avoir transmis) et dans le second sur une intention (souhaiter transmettre) ? Ou faut-il, au contraire, considérer qu'une telle comparaison est légitime et que l'écart constaté fait écho à la progression observée dans les jeunes générations, côté « héritiers », sachant que les parents des enfants de plus de 18 ans sont dans l'ensemble nettement plus âgés que les autres ?

Pour tenter de trancher entre ces deux hypothèses, commençons par noter que, dans le cas des passions non culturelles, un écart existe certes mais d'ampleur moindre (24 % des parents du premier groupe ont répondu positivement, 28 % dans le cas du second groupe). Cet écart, en réalité, est entièrement dû au sport (6 % et

11 %), dont la transmission a connu une forte progression dans les jeunes générations, comme c'est le cas pour la culture ; par contre, aucune différence significative n'apparaît dans les réponses des deux groupes de parents pour les passions relatives aux autres activités de loisirs, pour lesquelles l'intérêt des Français est en général stable, voire en recul pour certaines d'entre elles, le tricot ou la couture par exemple.

Ces résultats incitent à penser que la différence de niveau observée dans les réponses des deux groupes de parents renvoie pour l'essentiel aux effets combinés d'âge et de génération. D'ailleurs, si l'on cherche à limiter ces derniers en comparant les résultats des deux groupes pour les parents dont l'âge se situe entre 45 et 59 ans – seule génération à disposer d'effectifs suffisants dans l'un et l'autre –, on constate que l'écart persiste, mais que son ampleur est moindre puisqu'il n'est plus que de 3 % (17 % de réponses positives chez les parents d'enfants de plus de 18 ans, 20 % chez les autres). La faiblesse de cet écart et le fait qu'il disparaît même dans le cas des passions non culturelles⁹ viennent par conséquent renforcer la première hypothèse : la proportion plus importante de « passeurs » chez les parents des enfants mineurs résulte plus de la différence d'âge qui les sépare de l'autre groupe de parents que d'un effet de surdéclaration lié aux différences de formulation de la question. Étant plus jeunes que les parents de l'autre groupe, ils ont été plus tentés de transmettre une passion culturelle car ils avaient été plus nombreux à en avoir reçu une au

8. Quand la personne interrogée avait plusieurs enfants, l'un d'eux était choisi de manière aléatoire.

9. L'écart devient presque nul dans le cas des passions non culturelles puisque les deux mêmes chiffres sont dans ce cas de 28 % et 29 %.

Tableau 1 – Transmettre une passion culturelle et génération*

	en %		
	29-44 ans	45-59 ans	60 ans et plus
Ont transmis une passion culturelle à leurs enfants	26	18	15
<i>dont</i>			
Lecture	7	5	6
Spectacle vivant	3	2	1
Musique	11	6	4
Arts plastiques	2	3	3
Connaissances	3	2	1

Champ : personnes ayant au moins un enfant.
 * Les 14-28 ans ayant des enfants sont trop peu nombreux dans l'échantillon pour que leurs résultats soient considérés comme significatifs.

Source : Insee (Transmissions familiales)/Dep

moment de leur enfance (effet « boule de neige ») ; de plus, ils sont devenus parents à un moment où la médiatisation croissante dont bénéficiaient de nombreux secteurs culturels ainsi que les progrès de l'aménagement culturel du territoire – pensons par exemple à l'essor des écoles de musique – incitaient plus à devenir « passeurs ».

Le tableau 1, qui présente pour l'ensemble des parents les résultats en fonction de leur âge, fournit en quelque sorte l'illustration côté « passeurs » de la progression récente de la transmission des passions culturelles que nous avons observée côté « héritiers » (voir graphique 1, p. 4) : la proportion de parents déclarant avoir transmis une passion culturelle (ou ayant l'intention de le faire) augmente régulièrement sur les trois générations distinguées, comme le faisait celle des « héritiers ».

La progression est sensible dans tous les domaines, à l'exception des arts plastiques où la transmission semble avoir marqué le pas chez les parents dont l'âge se situe entre 29 ans et 44 ans. C'est dans le

domaine musical qu'elle est le plus spectaculaire : 11 % des parents dont l'âge se situe entre 29 ans et 44 ans estiment avoir transmis une passion dans ce domaine à leur enfant, contre 4 % des parents de 60 ans et plus, ce qui confirme l'observation faite côté « héritiers » et apporte un éclairage supplémentaire sur le « boom musical » mis en évidence par les enquêtes sur les pratiques culturelles.

Le rapprochement des résultats obtenus côté « héritiers » et côté « passeurs » révèle que la proportion de personnes ayant transmis

une passion culturelle (ou ayant l'intention de le faire) est nettement supérieure à celle qui en avait reçu une en héritage : 18,5 % des parents interrogés sont devenus « passeurs » ou ont l'intention de le devenir, alors que seulement 6 % d'entre eux¹⁰ avaient reçu une passion culturelle en héritage (voir tableau 2).

Deux tiers des parents ayant transmis une passion culturelle n'en avaient pas reçue

Il ressort de ces deux derniers chiffres que les deux tiers des « passeurs » (64 %) n'avaient eux-mêmes reçu aucune passion culturelle en héritage. On mesure là l'ampleur du renouvellement qui s'est opéré ces dernières décennies au sein des populations concernées par la transmission de passions culturelles.

Probablement faut-il tenir compte ici de ce que nous évoquions plus haut à propos du processus de vieillissement et de son impact sur la mémoire : les parents interrogés

Tableau 2 – Recevoir/transmettre une passion culturelle

	en %	
	Ont reçu une passion culturelle de leur entourage pendant leur enfance	Ont transmis à leur enfant une passion culturelle
	6,0	18,5
<i>dont</i>		
Lecture	1,5	6,0
Spectacle vivant	1,0	1,5
Musique	1,5	6,0
Arts plastiques	1,5	2,5
Connaissances	0,5	2,5

Champ : personnes ayant au moins un enfant.

Source : Insee (Transmissions familiales)/Dep

10. On notera que 6 % des parents interrogés déclarent avoir reçu une passion culturelle, contre 9 % en moyenne nationale. Cette différence s'explique par le fait qu'ils sont globalement plus âgés et qu'ils ont par conséquent moins profité, en tant qu'enfant, de la progression mise en évidence dans le graphique 1.

peuvent avoir oublié beaucoup plus facilement les passions qu'ils avaient reçues au moment de l'enfance que celles qu'ils avaient transmises à leurs enfants, tout simplement parce que les premières étaient plus éloignées dans le temps. Par ailleurs, comment ne pas penser qu'on ne porte pas le même regard et qu'on ne rend pas compte de la même façon du processus de transmission d'une passion, selon qu'on est « passeur » ou « héritier » ? Est-on certain que le point de vue exprimé par les parents au moment de l'enquête serait partagé par les principaux intéressés, à savoir les enfants ayant « reçu » la passion que leur père ou leur mère estime leur avoir transmise ?

De tels effets, s'ils apparaissent incontestables, ne peuvent être mesurés et ne sauraient, en tout état de cause, expliquer l'ampleur de la différence observée entre le niveau des passions culturelles reçues et celui des passions transmises. L'essentiel de cette différence, qui se vérifie dans les cinq domaines culturels, renvoie en effet à la progression bel et bien réelle de la transmission des passions culturelles au fil du temps, que nous avons soulignée côté « héritiers ».

La différence constatée entre les deux versants de la transmission – qu'exprime l'écart entre les deux colonnes du tableau 2 – est particulièrement spectaculaire dans le domaine de la lecture et de la musique.

Cela n'est guère surprenant dans le cas de la musique qui, côté « héritiers », était le domaine où la progression dans les jeunes générations était la plus forte. Elle apparaîtrait même ici avec plus de force

encore, car ce sont prioritairement les parents les plus jeunes – ceux ayant moins de 30 ans – qui ont le plus fait état de leur intention de transmettre une passion musicale, ce qui ne pouvait être perçu côté « héritiers » puisque la grande majorité de leurs enfants, n'ayant pas atteint l'âge de 14 ans au moment de l'enquête, ne faisaient pas partie de l'échantillon.

Dans le cas de la lecture, l'importance de l'écart est plus remarquable. Les résultats obtenus côté « héritiers » montraient en effet que la transmission de la passion de la lecture avait certes augmenté au fil du temps, mais à un rythme inférieur à la moyenne générale, ce qui faisait que son importance relative dans l'ensemble des passions culturelles était en recul chez les plus jeunes. Aussi, est-on tenté de penser que le décalage entre les déclarations obtenues du côté « héritiers » et du côté « passeurs » renvoie ici plus aux différences de perception du processus de transmission qui peuvent exister entre eux : certains parents ont pu avoir le sentiment d'avoir transmis le goût de la lecture ou avoir eu l'intention de le faire, sans que leurs enfants en aient conscience ou qu'ils éprouvent le besoin de le déclarer au moment de l'enquête, peut-être parce qu'ils ont privilégié une autre passion culturelle. Ne faut-il pas admettre en effet, compte tenu de la forte mobilisation actuelle autour de la nécessité de « donner envie de lire » aux enfants, qu'une partie des parents, au moment de répondre à la question posée, aient exprimé un désir de transmission qui ne s'est pas nécessairement traduit dans la réalité ?

Tous ces éléments reflètent, sur le terrain de la transmission des passions culturelles, les profondes mutations que connaissent depuis plusieurs décennies les pratiques et les légitimités culturelles. Ils ne doivent pas faire oublier toutefois que le monde de l'art et de la culture demeure un domaine où les mécanismes de la « reproduction » continuent à bien fonctionner, en tout cas mieux qu'ailleurs : en effet, quand on a reçu une passion en héritage, on a plus de chances de la transmettre soi-même à ses enfants dans le domaine culturel que dans les autres domaines des loisirs, qu'il s'agisse de sport, de bricolage ou de tricot.

La moitié des « héritiers » deviennent « passeurs »

La moitié (51 %) des parents ayant reçu une passion culturelle en ont transmis une à leur tour à leur enfant, contre 18 % des parents qui n'en ont pas reçu ; autrement dit, on a en moyenne trois fois plus de chances de transmettre une passion culturelle à ses enfants quand on en a soi-même hérité. La culture se distingue sur ce point des autres domaines de loisirs où les passions semblent parvenir plus difficilement à franchir le cap de la seconde génération : les parents ayant reçu en héritage une passion culturelle sont en moyenne, par exemple, presque deux fois plus nombreux à l'avoir transmise à leurs enfants que leurs homologues dans le domaine du sport (31 %) ou des autres loisirs (26 %).

Par ailleurs, les résultats présentés par domaines culturels montrent que plus l'influence des parents est déterminante, plus la passion a de chances, en toute logique, d'être

Tableau 3 – Transmettre une passion sur deux générations

	<i>en %</i>		
	N'ont transmis à leur enfant aucune passion culturelle	Ont transmis une passion dans un autre domaine culturel	Ont transmis une passion dans le même domaine
Lecture	50	13	37*
Spectacle vivant	55	27	18
Musique	41	15	44
Arts plastiques	50	30	20
Connaissances	53	18	29

Champ : personnes ayant reçu une passion culturelle.
 * Pour lire ce tableau : 37 % des personnes qui ont reçu une passion culturelle dans le domaine de la lecture l'ont transmise à leur enfant.

Source : Insee (Transmissions familiales)/Dep

transmise à la génération suivante. Ainsi, ce sont les activités dont la transmission passe le plus par le père ou la mère, à savoir la lecture et la musique, qui parviennent le mieux à se transmettre sur les deux générations (tableau 3).

Le domaine musical, où 44 % des passions reçues ont été transmises à la génération suivante par ceux qui en avaient bénéficié, apparaît comme le domaine où la transmission intergénérationnelle est la plus efficace, probablement parce qu'elle peut s'incarner dans des objets (le piano du salon, le violon du grand-père...) mais aussi parce que le renouvellement des genres musicaux lié au succès des musiques amplifiées a permis une certaine « continuité dans le changement ». Dans le domaine du spectacle vivant – où, rappelons-le, le rôle des amis et voisins est plus important que l'influence des parents –, les passions semblent en revanche rencontrer plus de difficultés pour franchir le cap de la seconde génération ; il en va de même pour les passions du domaine des arts plastiques, où les

parents ayant reçu une passion ont eu tendance ces dernières décennies à changer de registre : 30 % d'entre eux ont transmis une passion à leur enfant dans un autre domaine que les arts plastiques.

Au total, il apparaît que la culture constitue à la fois le domaine où, avec le sport, le désir de transmission s'est le plus développé ces dernières décennies chez ceux qui n'avaient reçu en héritage aucune passion, et celui où la transmission intergénérationnelle semble la moins difficile, une fois la passion reçue : ce serait le domaine où les mécanismes de la reproduction fonctionnent avec le plus d'efficacité.

Recevoir ou transmettre

Le tableau 4 (voir p. 10), qui croise les résultats obtenus côté « passeurs » et côté « héritiers », révèle que plus d'un parent sur cinq (21 %) a été concerné par la transmission d'une passion culturelle, en tant qu'enfant ou en tant que parent : 3 % ont transmis à leurs

enfants une passion culturelle qu'ils avaient eux-mêmes reçue, 3 % en ont reçu une sans la transmettre, et 15 % en ont transmis une sans en avoir reçue¹¹.

Le cumul des héritages

Il apparaît que les trois formes de transmission d'une passion culturelle auxquelles correspondent les trois premières colonnes du tableau 4 – transmettre en ayant reçu, avoir reçu sans transmettre et transmettre sans avoir reçu – répondent, à l'échelle de la population française, aux mêmes logiques : les femmes, les jeunes, les personnes célibataires ou divorcées, les diplômés de l'enseignement supérieur et les habitants de la région parisienne sont dans les trois cas les catégories de population les plus concernées, ce qui dessine un profil type assez conforme à celui qui se dégage des enquêtes sur les pratiques ou les consommations culturelles.

Quand on analyse ces résultats plus en détail, en comparant les deux premières colonnes du tableau 4, on observe en quelque sorte un redoublement des facteurs favorisant la transmission. C'est en effet au sein des catégories de population où les « héritiers » d'une passion culturelle sont les plus nombreux que ceux-ci sont proportionnellement les plus portés à la transmettre à leur enfant : ainsi ce sont les femmes et les diplômés de l'enseignement supérieur (55 %), les parents célibataires (64 %) ou divorcés (57 %) et les Parisiens (71 %) qui sont plus enclins que la moyenne (51 %), quand ils ont reçu

11. Dans le cas des passions relatives aux activités non culturelles, ces mêmes chiffres sont respectivement de 8 %, 8 % et 17 %, ce qui signifie qu'un tiers des parents interrogés ont été concernés par l'une d'entre elles.

Tableau 4 – Les facteurs de la transmission des passions culturelles

en %

	Ont reçu et transmis	Ont reçu sans transmettre	N'ont pas reçu mais ont transmis	N'ont ni reçu ni transmis
Ensemble	3	3	15	79
Hommes	2	3	13	82
Femmes	4	3	16	77
29-44 ans*	5	4	20	71
45-59 ans	3	3	15	79
60 ans et plus	3	3	12	82
Célibataire	4	2	27	67
Marié	3	3	14	80
Veuf	3	3	10	84
Divorcé	6	4	19	71
Primaire	1	2	10	87
Technique	3	2	15	80
Secondaire	5	5	17	73
Enseignement supérieur	8	8	24	60
<i>Transmission du patrimoine économique</i>				
0	2	3	14	81
+	4	4	16	76
++	3	4	15	78
+++	10	5	22	63
<i>Attention portée à l'école dans la famille d'origine</i>				
0	2	2	14	82
+	3	3	14	80
++	4	3	15	78
+++	5	5	17	73
<i>Discussions dans la famille d'origine</i>				
0	2	2	10	86
+	3	3	15	79
++	4	4	18	74
+++	5	5	21	69
<i>Conflits dans la famille d'origine</i>				
0	3	2	13	82
+	4	4	17	75
++	3	5	20	72
+++	6	7	22	65
<i>Problèmes dans la famille d'origine</i>				
0	4	3	14	79
+	2	3	16	79
++	3	2	15	80
+++	5	6	17	72

Champ : personnes de 14 ans et plus ayant au moins un enfant
 *Les 14-28 ans ayant des enfants sont trop peu nombreux dans l'échantillon pour que leurs résultats soient considérés comme significatifs

Source : Insee (Transmissions familiales)/Dep

une passion culturelle en héritage, à la transmettre à leur tour.

Par ailleurs, ce même tableau confirme que la transmission d'une passion culturelle va de paire avec celle du patrimoine économique. Ceci se vérifie notamment dans le cas des familles où le transfert de biens et de ressources économiques

a été le plus important puisque dans ce cas un parent sur dix, soit trois fois plus que la moyenne, a transmis une passion culturelle après en avoir reçu une (68 % des parents appartenant à ce groupe l'ont fait). Les passions culturelles apparaissent bien, par conséquent, comme une des dimensions de l'héritage

transmis de génération en génération dans les familles les plus favorisées, et la logique du cumul l'emporte largement, à l'échelle de la population française, sur la logique compensatoire où la culture serait transmise en quelque sorte « à défaut » de capital économique.

Le rôle des femmes...

Le rôle des femmes apparaît, dans ce contexte, supérieur à celui des hommes : elles sont deux fois plus nombreuses à avoir transmis une passion culturelle après en avoir reçu une (4 % contre 2 %), si bien que près des trois quarts des passions ayant franchi le cap de la seconde génération (71 %) ont été « passées » par des femmes.

Cette prédominance est ancienne et bien entendu variable selon les domaines. Elle se vérifie dans les générations les plus âgées mais s'est considérablement accentuée au fil du temps : alors que chez les 60 ans et plus, 6 % des femmes déclarent avoir reçu une passion culturelle contre 5 % des hommes, ces deux mêmes chiffres sont de 17 % et de 10 % chez les 14-28 ans. Autrement dit, les femmes ont plus profité que les hommes de la progression récente de la transmission des passions culturelles (la proportion de personnes qui en a reçu une en héritage a été multipliée par deux chez les hommes et par trois chez les femmes), si bien que chez les 14-28 ans, les deux tiers des personnes ayant reçu une passion culturelle sont des femmes, avec des scores particulièrement élevés dans le cas du théâtre et de la danse (92 %), de la lecture (81 %) et des arts plastiques (80 %).

Ayant été plus nombreuses à recevoir une passion culturelle, elles

sont logiquement plus nombreuses à en avoir transmis une ou à avoir l'intention de le faire, d'autant plus que – nous l'avons vu – quand elles en ont reçu une, elles sont plus portées que les hommes à se faire à leur tour « passeurs » (55 % des mères dans ce cas le deviennent contre 45 % des pères).

Probablement trouve-t-on dans ce renforcement du rôle des femmes une des explications au fait que les personnes célibataires ou divorcées ayant des enfants – qui, on le sait, sont majoritairement des femmes – sont plus nombreuses que les personnes mariées à transmettre une passion, qu'elles en aient ou non reçu une durant l'enfance. Soulignons à ce propos que les personnes élevant seules leur enfant sont celles qui sont les plus nombreuses à avoir transmis une passion sans en avoir reçue, notamment dans le cas des célibataires (27 %).

Par ailleurs, le tableau 4 confirme l'influence des différents facteurs retenus pour traduire le « style » de famille.

... et celui des conflits

Ainsi, la proportion de personnes concernées par la transmission d'une passion culturelle augmente dans les trois cas avec l'intérêt porté par les parents aux études de leur enfant et avec la richesse des

discussions dans le cadre familial, ce qui ne saurait surprendre compte tenu du profil type des catégories sociodémographiques les plus concernées.

Elle a également tendance à augmenter avec les conflits et les problèmes rencontrés dans le cadre familial, comme nous l'avons déjà observé côté « héritiers ». Le fait de vivre dans un contexte familial conflictuel ou difficile n'apparaît pas comme un obstacle à la transmission des passions culturelles, au contraire même : les personnes élevées dans les familles où les difficultés étaient les plus nombreuses sont deux fois plus souvent concernées par la transmission d'une passion culturelle que les autres (35 % contre 18 % en moyenne). Il apparaît toutefois, à la lecture du tableau 4, que ces personnes sont sensiblement moins portées que les autres « héritiers » à la transmettre à leur tour à leur enfant : les personnes qui ont connu beaucoup de conflits dans leur famille d'origine constituent la seule catégorie de population dont le chiffre de la seconde colonne du tableau 4 soit significativement supérieur à celui de la première

L'existence de nombreux conflits dans la famille d'origine semble par conséquent rendre plus difficile la transmission d'une passion culturelle qu'on a soi-même reçue en héritage, mais favoriser par

contre la volonté de devenir soi-même « passeur » quand on n'en a pas reçue : 22 % des personnes dans ce cas, issues d'une famille où les problèmes étaient nombreux, ont transmis une passion culturelle à leur enfant, contre 14 % de celles qui n'avaient pas connu de conflit dans leur enfance.

Le croisement des réponses des « passeurs » et des « héritiers » révèle que les mêmes effets ont tendance à se redoubler quand deux générations sont concernées : les catégories de population où les chances de recevoir une passion culturelle sont les plus fortes sont en général celles qui parviennent le mieux à limiter les déperditions sur la seconde génération. C'est en effet parmi elles que les « héritiers » se font le plus souvent « passeurs » à leur tour : quand une passion culturelle fait partie de l'héritage légué par les parents aux côtés d'autres éléments de patrimoine, elle a plus de chances de franchir le cap de la seconde génération, et ainsi de participer à la reproduction des inégalités sociales. Toutefois, le cas des parents célibataires ou divorcés ou celui des familles où les conflits sont nombreux sont là pour rappeler que cette logique générale qui règle la transmission intergénérationnelle peut être perturbée par la diversité des « styles » de famille et les aléas ou les choix de la vie quotidienne. ■

